

trempolino

Mission culture et économie solidaire au service des projets artistiques et culturels

Note sur l'évolution de Trempolino à l'horizon de La Fabrique

Jean-Michel Lucas / Vincent Priou - lundi 9 juin 2008

Trempolino engage un nouveau chapitre de son histoire pour mieux s'adapter aux enjeux de La Fabrique.

Tout en maintenant les services apportés depuis plus de quinze ans aux acteurs des musiques actuelles, la perspective de la Fabrique offre l'opportunité de renforcer l'approche coopérative et solidaire dans l'accompagnement des porteurs d'initiatives.

Le challenge est important : entre les musiques actuelles diffusées par la culture mondialisée et les activités culturelles traditionnelles Trempolino estime nécessaire d'expérimenter une troisième voie conforme aux principes de l'économie solidaire donc soucieuse d'apporter des réponses mutualisées aux préoccupations des acteurs artistiques et culturels. Trempolino souhaite, pour cela obtenir le soutien actif de la ville de Nantes et de Nantes Métropole.

A. LES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES PAR LA MISSION :

Cette perspective conduit au renforcement des compétences suivantes :

Apport de compétences administratives dans la gestion des projets :

- traitement des salaires pour les artistes sans support juridique propre / 150 à 250 personnes par an,
- traitement et suivi de leurs contrats / 100 personnes par an,
- aide administrative au montage de dossiers de financements ; privé et public / 30 dossiers par an,
- cadrage de projet et aide à la définition de plan de développement (ex : DLA...) / 15 dossiers par an

Soutien à l'économie des projets :

- faciliter l'accès au micro crédit pour le financement des projets / 15 à 20 projets par an,
- faciliter l'accès au fonds de garantie bancaire pour des crédits plus importants / 5 projets par an,
- rendre opérationnelles les possibilités offertes par la législation sur la défiscalisation, notamment être intermédiaire entre les artistes et les contributeurs, dans le cadre de la loi mécénat / 10 projets par an,
- constituer un fonds de garantie pour l'utilisation de la salle microfaune/La Fabrique

Promotion et commercialisation des productions numériques :

- développer un site découverte / valorisation de 150 artistes régionaux,
- développer un site téléchargement et achat des artistes régionaux / 40 artistes régionaux en contrat,
- développer site coopératif avec les labels / 10 labels accompagnés,
- développer des passerelles équitables avec les médias et des acteurs de l'industrie,

Parcours d'artistes et insertion professionnelle :

(structures ou artistes accompagnés dans le cadre de la pépinière) :

- construire des parcours personnalisés pour les projets artistiques professionnels en particulier avec les développeurs d'artistes / 10 projets par an sur 2 années soit 20 projets annuels ,
- participer à l'exposition nationale, internationale des projets dans une dynamique de co-développement et de solidarité internationale / 15 artistes par an,

Formation des équipes culturelles et artistiques :

- développer une formation sur les nouveaux modes de production culturelle (Cnam/ Nantes-Paris) / 20 stagiaires par an,
- participer au master sur les industries créatives (université d'Angers) / 20 stagiaires par an,
- offrir par la formation continue des possibilités de multi compétences des artistes / 15 stagiaires artistes par an,

B. LES ETAPES DE LA MISSION :

La phase d'évaluation et de structuration de la réflexion est primordiale. Elle passe par :

- 1- **Un groupe de pilotage** ouvert est créé, il est en charge d'accompagner la définition et la réalisation du projet. Composé de personnes ressources, d'acteurs concernés, il organise les chantiers et propose les priorités d'actions. Il établit les modalités précises de l'évaluation des activités afin de mieux rendre compte de l'avancée du projet.

2- Le recrutement de compétences sous la forme de deux emplois tremplins :

- Un chargé développement des musiques numériques
Profil de poste : webmaster administration des sites, relations aux médias, industries culturelles,
Financement contractualisé avec la région et Nantes métropole,

- Un chargé de développement « économie solidaire » :
Profil de poste : administrateur de projet, recherche de financement, montage juridique...
Financement contractualisé avec la région et Nantes métropole.

3- La réalisation d'une recherche-action comprenant

- Une Étude juridique et fiscale :
La gestion des droits d'auteurs dans les ventes numériques,
La défiscalisation des actions de mécénat.

- Une étude sur la gestion du projet :
Le système coopératif et la redistribution,
La gestion partagée du projet (montage économique et financier, ressources humaines partagées et associées...),
Le mode de contractualisation des projets.

Le financement sera recherché dans le cadre de l'appel à projets ESS de Nantes Métropole, du dispositif d'aide de la Caisse des Dépôts et Consignation et du Dispositif Local d'Accompagnement.

Le développement de ce projet novateur et durable se met en place dès 2008 pour être pleinement en place à l'ouverture de la Fabrique. L'objectif est d'initier très rapidement des actions par des expérimentations pouvant déboucher sur des dispositifs pérennes.

C. LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU PROJET

Trempolino ne souhaite pas être seulement un prestataires de services :

- 1- C'est pourquoi nous avons la volonté de lier notre soutien à l'adhésion des acteurs à notre charte d'éthique culturelle (en construction). La charte rappellera les principes universels de la diversité culturelle (Unesco) relatif aux droits culturels des personnes et à la coopération internationale.
- 2- La charte prévoira le principe de l'engagement mutuel de Trempolino et de ses adhérents. Dans ce cadre, les contrats passés avec les porteurs de projet mentionneront les contreparties en terme de rétrocession financière, de participation aux opérations de communication de l'association et de ses partenaires, de contributions bénévoles aux projets mutualisés...
- 3- Dans le cadre de la dynamique solidaire, les projets n'assureront pas fréquemment leur rentabilité marchande. Il sera donc nécessaire que ces projets bénéficient du soutien de contributeurs privés, Ainsi, la loi sur le mécénat qui prévoit la défiscalisation de 66% des apports, offre de grandes opportunités à condition que Trempolino et la Métropole organisent ensemble des opérations de communication mettant en valeur les projets et garantissant aux contributeurs qu'ils participent efficacement à la dynamique culturelle de la ville.
- 4- La voie choisie par Trempolino se mettra en place progressivement. Pour être certain que les réalisations seront en cohérence avec les autres approches d'économie solidaire dans la métropole, il est essentiel que nous soyons proches des acteurs de l'ESS et de leurs partenaires. Déjà Trempolino est membre du conseil d'administration des Ecosolies.
De même, Trempolino est disposé à participer à toute instance de travail du projet ECCE.